

## **LE MOT DU MAIRE**

Nous ne remercierons jamais assez toutes les personnes impliquées dans les différentes associations qui entretiennent de ce fait la vitalité de notre village. Nombreux sont les habitants qui participent aux différents événements proposés, assurant ainsi leur réussite. La dernière fête de la musique a été une parfaite illustration d'un «vivre ensemble» que nous souhaitons cultiver dans notre espace villageois et bien au-delà.

Que la chaleur de l'été vous permette de vous ressourcer et d'engranger de l'énergie en profitant de vos espaces extérieurs. Et pour que chacun puisse profiter du chant des oiseaux, n'hésitez pas à vous référer au site internet de la mairie ou à votre bulletin municipal quant aux horaires autorisés pour effectuer vos travaux domestiques. Le respect de ces horaires favorise le bon voisinage et améliore la qualité de vie en évitant les nuisances sonores.

Le taux d'imposition communal que nous avions décidé de geler l'année dernière reprendra son cours cette année. La commune a acquis des terrains pour améliorer sa réserve foncière. Cela constitue une source de recettes et nous permet, dans le même temps, de maîtriser en partie son urbanisation.

La construction d'une nouvelle école est toujours à l'étude, le précédent projet ayant été remodelé. Après sa finalisation, il fera l'objet d'une réunion publique. C'est un projet très important qui mobilise un grand nombre de ressources humaines et financières.

Pour cette fin d'année les élèves nous ont gratifiés d'un merveilleux spectacle ... une fois de plus. Cependant une année scolaire n'est jamais un long fleuve tranquille. Il faut parfois faire face à quelques incidents qui se présentent, et répondre à l'angoisse de parents qui légitimement souhaitent le meilleur pour leur enfant et tiennent aussi à ce qu'il soit en sécurité. La mairie, pour sa part, a tenu compte de chaque doléance et a pris soin d'apporter une réponse.

L'équipe éducative, quant à elle, a à cœur de proposer un enseignement de qualité à tous les enfants sans distinction aucune.

Nous sommes très satisfaits de l'ambiance globale au sein de cette école. L'investissement des parents est très apprécié par les enseignants qui de ce fait arrivent à proposer un certain nombre d'activités, grâce à l'apport de l'association des parents d'élèves, mais aussi grâce à tous les parents qui donnent de leur temps, comme accompagnants, et permettent ainsi que ces activités aient lieu.

Tout ceci représente de l'investissement qui se fait parfois de manière discrète mais qui reste vital pour la vie scolaire.

La principale motivation de tous ces adultes qui accompagnent les enfants est que ces derniers aient de très bons repères. Cette dynamique contribue au bon fonctionnement de notre école.

A la prochaine rentrée, 18 élèves, riches de l'enseignement qu'ils ont reçu en primaire, vont rejoindre le collège. Les bâtiments seront plus grands et ils vont côtoyer plus de monde. Cependant le principe restera identique, ils vont continuer à recevoir un enseignement de qualité pour préparer leur avenir. Nous sommes confiants dans le fait qu'ils

auront un comportement exemplaire et qu'ils seront très curieux dans le but d'acquérir de nouveaux savoirs. Nous leur souhaitons de s'épanouir pleinement et également une grande réussite dans la vie.

Très bonnes vacances à tous et surtout très bonne récolte à tous les jardiniers de Thusy.

> Joël MUGNIER Maire de Thusy



## INFORMATIONS MUNICIPALES

## Que dire du budget 2014?

Les dépenses ont été inférieures aux prévisions notamment sur le personnel et les charges d'entretien. Les recettes ont quant à elles été supérieures. Les chantiers commencés ont été terminés (RD 44, berges de la Morge à Croisonnaz, Chemin piéton au chef-lieu) et les prévisions de coûts ont été respectées. Les subventions du Conseil Départemental attendues pour ces gros travaux ont été, pour l'essentiel, perçues.

### Pour 2015:

En dépenses de fonctionnement, priorité a été donnée à l'excèdent qui permet de traduire notre volonté d'investissement. Le niveau général des

autres dépenses n'a pas ou peu évolué. Dans la masse « divers » sont incluses les subventions versées par la commune au CCAS de Rumilly pour le transport de jeunes handicapés ainsi que les subventions aux différentes associations (APE, Thusy Animation pour la bibliothèque, . . .)

Du côté des recettes, la prévision de 15% de baisse des Dotations de l'Etat est en partie compensée par l'augmentation des impôts locaux (+2.1%). Pour rappel, ces derniers n'avaient pas été augmentés depuis 2010.

En investissements, la plus grosse dépense concerne les travaux sur les réseaux électriques et télécom au chef-lieu. Ces travaux ont été rendus nécessaires par l'urbanisation en cours et à venir du secteur. Une première tranche de travaux est programmée à l'école cet été et est inscrite au budget 2015.



2

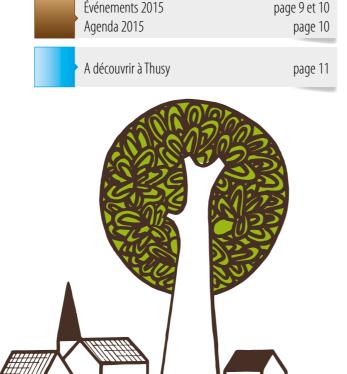
Création du Parking au Chef-lieu

Pour financer tous ces travaux, la commune peut compter sur l'ex-

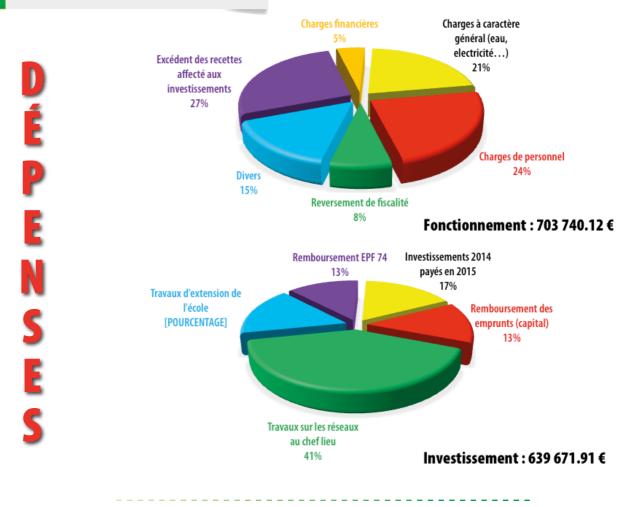
cédent 2014 affecté à l'investissement (36%), l'excédent prévisionnel 2015 (30%) mais aussi sur les subventions de l'Etat ou du Conseil Départemental (8%). Et comme cela ne suffit pas, il est prévu de recourir à l'emprunt.

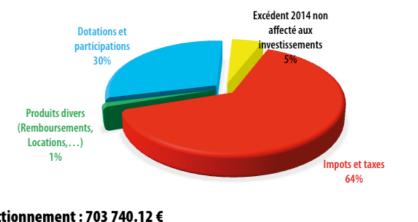
### **SOMMAIRE:**

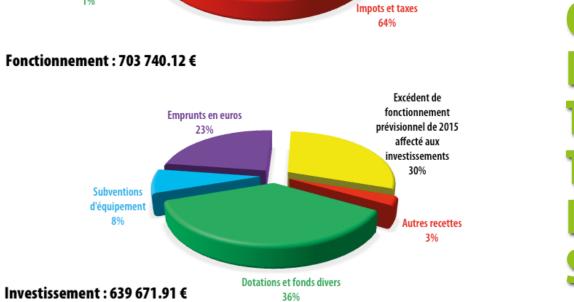
Informations Municipales Informations Pratiques	pages 2 à 5
La vie Associative	pages 6 et 7
Vie Scolaire	page 8
Acteurs Économiques - Vide Grenier	page 8
État-civil	page 9



INFORMATIONS MUNICIPALES ----- 3







## **INFORMATIONS MUNICIPALES**



### **LES MAMANS A L'HONNEUR**



En cette fin du mois de mai, devant un public aussi nombreux que chaleureux, le maire et son conseil municipal ont décidé, comme habituellement, de mettre les mamans de notre commune à l'honneur.

Le discours, émouvant, a tout d'abord mis l'accent sur les jeunes enfants qui, par leur créativité, deviennent artistes d'un jour au travers des présents fabriqués à l'occasion de ce moment magique que la fête des mères représente pour eux.

Monsieur le maire n'a pas oublié de citer également les grands enfants que nous sommes, au travers des attentions que nous portons à nos mamans, qu'elles soient sous forme de cadeaux, de fleurs ou tout simplement d'un moment partagé en famille autour d'un repas.

Il a également souhaité partager une pensée particulière pour **notre doyenne Mme Francia Demez**, décédée peu de temps auparavant, tout en citant la **nouvelle doyenne de Thusy : Mme Marie Perrissoud**.

Comme le veut la tradition, l'assemblée a pu ensuite prendre connaissance des naissances de l'année écoulée.

Après avoir reçu une rose, les mamans présentes ont posé pour une photo souvenir, et se sont ensuite réunies en compagnie de leur famille autour du verre de l'amitié.

## **DEMONSTRATION QI GONG**

Vendredi 26 juin 2015, nous nous sommes retrouvés environ 25, à la salle polyvalente de Thusy, pour participer à une **séance découverte gratuite de QI GONG** (qui se prononce Chi Gong).

Le Qi Gong existe en Chine depuis des millénaires.

C'est un ensemble de techniques de « santé et de longévité » destinées à retrouver son énergie. Le Qi Gong s'associe à une hygiène de vie correcte et à une alimentation saine et vivante.

**Isabelle VERGUIN, diplômée fédérale de Qi Gong,** art énergétique, nous a fait découvrir sa passion pour cette discipline.

Elle nous a expliqué que le Qi Gong, par des mouvements lents et souvent répétitifs, avait pour but de ramener les énergies au centre de notre corps, point de départ de leur diffusion dans celui-ci.

Puis elle a parlé du coté plus spirituel du Qi gong, qui permet de se ressourcer, d'aller plus loin sur le chemin de la liberté intérieure.

Nous avons ensuite pu expérimenter les techniques propres à cette discipline, en répétant les mouvements que nous montrait Isabelle.



Chacun s'est prêté au jeu.

Et un petit pot festif a conclu cet agréable moment.

Isabelle donne, pour le moment, des cours sur Saint-Eusèbe, Hauteville sur Fier et Saint-Félix. **Alors pourquoi pas à Thusy?** 

Avis aux amateurs : Vous pouvez joindre Isabelle par voie électronique : verzabou@yahoo.fr

## MA RUCHE JE L'AIME, JE LA DÉCLARE!

#### Tous concernés par la déclaration des ruchers!

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

#### Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre

officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides!

#### Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

### Quand doit-on déclarer ses ruches?

Tous les ans, entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 29 février.

#### Comment déclarer ses ruches ?

## Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995\*02 à votre GDS,
   s2 avenue des lles, 74994 Annecy Cedex 9.

Merci pour les abeilles!





## INFORMATIONS MUNICIPALES

## **VOIRIE: OBLIGATION D'ELAGAGE ET TRAVAUX A VENIR:**

La commission voirie a constaté que de nombreux riverains de chemins ruraux n'entretenaient pas les végétaux situés aux abords du passage. Il est donc rappelé que les arbres et les haies plantés en limite d'un chemin rural sont soumis au code rural et de la pêche (art. D161-24) aux termes duquel :

« Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat. »

Conformément à cet article de loi, il est demandé aux propriétaires concernés de procéder ou de faire procéder à l'élagage de leurs végétaux avant le 30 septembre 2015, date à laquelle monsieur le maire procédera aux mises en demeure. Si besoin, il fera ensuite procéder aux travaux dont les frais seront mis à charge des propriétaires négligents.

## Par ailleurs, divers chantiers sont au programme :

- Les travaux de fauchage sur les voies communales vont être réalisés dans les prochaines semaines par l'entreprise Faramaz
- L'entreprise Colas va réaliser le rebouchage des trous présents sur l'ensemble de la voirie communale courant août
- L'entreprise Energie de Services de Seyssel va achever l'enfouissement des réseaux électriques sur une partie du chef-lieu, ainsi que celui du réseau télécom
- Dans le même temps, l'éclairage public sera remplacé dans le but de se conformer aux nouvelles normes

Nous pouvons apprécier au quotidien la qualité des travaux réalisés par les différentes entreprises intervenant au sein de notre commune, et nous nous en félicitons.

### **DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL:**

### Séance du 5 mars 2015

✓ 2015-02-01: Approbation du compte de gestion 2014.

✓ 2015-02-02: Approbation du Compte Administratif 2014.

✓ 2015-02-03: Affectations des résultats 2014.

✓ 2015-02-04: Vote des taux d'imposition 2015.

✓ 2015-02-05 : Déclassement d'une partie du chemin rural de Bornachon en vue de son aliénation.

✓ 2015-02-06: Déclassement d'une partie du chemin rural du Bouchet en vue de son aliénation.

✓ 2015-02-07: Fixation des prix de vente et d'achat des terrains par

#### la commune.

✓ 2015-02-08 : Délégation du droit de préemption par la Communauté de Communes.

#### Séance du 26 mars 2015

✓ 2015-03-01: Vote du Budget Primitif 2015.

✓ 2015-03-02: Attributions des subventions aux associations.

✓ 2015-03-03: Projet communal d'aménagement du secteur Thusy sud - Les Bonnets et de de réalisation d'un programme comportant 50% de en accession sociale logements.

✓ 2015-03-04: Délégation du Droit de Préemption à l'EPF pour préemption des terrains dans le secteur Thusy Sud-Les Bonnets.

#### Séance du 7 mai 2015

✓ 2015-04-01: Approbation fin de portage par l'EPF pour l'acquisition du terrain dit « Michaud ».

✓ 2015-04-02: Approbation convention de portage pour la partie 1 des terrains à Thusy Sud/Les Bonnets.

✓ 2015-04-03: Approbation convention de portage pour la partie 2 des terrains à Thusy Sud/Les Bonnets.

✓ 2015-04-04: Approbation convention de portage pour la partie 3 des terrains à Thusy Sud/Les Bonnets.

✓ 2015-04-05 : Remise gracieuse de pénalité de retard sur TLE

✓ 2015-04-06 : Acquisition de parcelles suite à la réalisation du chemin piéton au chef-lieu

✓ 2015-04-07: Acquisition de parcelles suite à la réalisation du chemin piéton au chef-lieu

✓ 2015-04-08: Acquisition de parcelles suite à la réalisation du chemin piéton au chef-lieu

✓ 2015-04-09 : Attribution de l'indemnité de conseil au Trésorier

✓ 2015-04-10 : Ouverture d'une ligne de trésorerie

#### Séance du 28 mai 2015

✓ 2015-05-01: Attribution du marché de fauchage-curage et élagage

✓ 2015-05-02 : Non représentation de la commune au sein des assemblées générales de la SEMCODA

#### Séance du 7 mai 2015

✓ 2015-06-01 : Approbation de la convention avec la communauté de communes pour l'instruction des dossiers d'urbanisme

✓ 2015-06-02: Approbation de la convention avec le CDG 74 pour la gestion des dossiers de retraites des agents

✓ 2015-06-03 : Attributions de concessions dans le cimetière communal

✓ 2015-06-04: Fixation du prix de vente de la partie du chemin rural de Bornachon

Retrouvez les détails des délibérations du conseil municipal en mairie ou sur le site www.thusy.fr



# QUELQUES NOUVELLES DE CONTRA LA CONT

Après avoir mis à profit une partie de ses bénéfices pour effectuer des travaux dans les locaux du bar, afin de le rendre à la fois plus convivial et plus fonctionnel, **Thusy Café a décidé d'aider l'association** « **trois p'tits points** » à réaliser ses projets d'été pour le centre de loisirs. Ainsi, la recette générée par la buvette mise en place à l'occasion du vide grenier du 26 avril dernier lui a été intégralement reversée, ce qui va lui permettre d'assurer la tenue de toutes les sorties estivales au programme de cette année.

Au mois de juin s'est déroulée la première édition du marché des enfants, qui se sont joints au marché mensuel habituel pour proposer à la vente les créations artistiques ou culinaires réalisées exclusivement par leurs soins. Cette nouvelle manifestation sera sans doute reconduite au vu du succès rencontré.

La fête de la musique a de nouveau connu une importante fréquentation, et malgré des températures un peu fraiches, l'ambiance a permis de réchauffer l'atmosphère.

Encore trois manifestations au programme de cette année :

- Le 06/09/2015, anniversaire du marché avec repas élaboré par les producteurs
- En novembre, soirée Beaujolais
- Le 13/12/2015, marché de Noël

#### Souvenez-vous:

- Ouverture du café / dépôt de pains & journal chaque dimanche de 10h00 à 13h00.
- Marché d'artisans et de producteurs le premier dimanche de chaque mois et mini marché alimentaire le troisième dimanche de chaque mois.



Marché des enfants

Contact = http://thusycafe.free.fr

## **MY THUSY IS RICH**



Depuis maintenant 6 ans, l'association MY THUSY IS RICH, propose **des cours d'Anglais** pour les enfants de la Grande section au CM2.

**Sarah MIMOUNI** leur apprend la langue de Shakespeare de façon ludique avec en support des chansons, des dessins, mots croisés, pièces de théâtre pour les plus grands ...

Pour leur plus grand plaisir et celui des parents, un beau spectacle est proposé chaque fin d'année.

Les enfants sont accueillis dans la bibliothèque de l'école et répartis suivant leur niveau scolaire.

Pour la rentrée prochaine les cours débuteront le 1er octobre et se dérouleront le jeudi et le vendredi à partir de 16h15.

Un cour d'essai est possible so do not hesitate !!!!!! join us !!!!!!!!!

Pour plus de renseignement n'hésitez pas à contacter les membres de l'association:

Sarah MIMOUNI Professeur: 04 50 69 61 80 Anne-Catherine GRENAT Présidente: 04 50 44 92 92 Véronique SURMELY Secrétaire: 04 50 69 68 51 Magali DIGARD Comptable: magali.digard@aliceadsl.fr

L'Equipe de My Thusy is Rich vous souhaite un bel été see you soon!





## THUSY OLYMPIQUE PÉTANQUE: RAPPEL

Depuis le 1er mai, nous sommes heureux de vous accueillir sur le terrain stabilisé de l'école pour des entraînements tous les vendredis soir de 18h30 à 21 h.

Ouvert à tous : hommes, femmes et enfants
Pour plus de renseignements vous pouvez joindre Julien au :
06 87 77 33 06

## Le CLUB de L'AMITIÉ:

Depuis la parution du dernier « tilleul », les activités du club de l'Amitié se sont concrétisées.

Notre week-end « **repas saucisses** » **des 28 et 29 mars**, avec près de 80 couverts, a remporté un vif succès grâce à vous. Merci à tous les participants.

Le 26 avril c'était le thé-dansant à Vallières : premier essai, premier succès. 240 danseurs se sont élancés sur le parquet au son de l'accordéon de Valérie et Maurice. Le comité a décidé de renouveler l'expérience le 24 avril 2016.

La réussite de toutes ces activités permet au comité de continuer à proposer des promenades à moindre coût pour les adhérents ainsi que quelques animations dans le courant de l'année.

Le 25 mars, la journée sur le thème de la migration des oiseaux à Motz, en collaboration avec le club de St Eusèbe a réuni 60 participants qui ont suivi avec grand intérêt les explications de Bernard.

Les réunions du club ont cessé fin avril. Il restait donc les deux traditionnelles promenades, l'une au **parc safari de Peaugres le 18 juin**. La seconde, le **23 juillet sera la promenade surprise de la présidente**. La prochaine saison reprendra le jeudi 24 septembre à 14 h et nous retrou-

verons pour cette fin 2015 les deux premiers points forts du club : le repas des adhérents en octobre et une animation pour la fête de Noël.

Il est actuellement étudié un après midi à Evian en décembre pour découvrir **le village des flottins.** 

La saison 2015-2016 se terminera sans doute par un voyage de deux jours en Auvergne, les 9 et 10 juin 2016.

Si vous êtes intéressés par tous ces projets, venez nous rejoindre. Nous serons heureux de vous accueillir à l'assemblée générale qui se tiendra le jeudi 8 octobre 2015 à 14 h.

## **THUSY ANIMATION**

Depuis la parution du dernier Tilleul, de nombreuses manifestations ont eu lieu à THUSY, notre village de plus en plus dynamique.

Bien entendu, les différentes associations de Thusy se partagent l'organisation de celles-ci mais pour THUSY ANIMATION, il y a eu :

- Le 21 Février une soirée repas dansant, ce n'était pas la Saint-Valentin mais presque, décoration soignée, repas savoureux et animation de choix avec le groupe « Sucré-Salé », une ambiance année 70-80 très appréciée de tous les participants.
- Le 7 Mars, la randonnée de nuit avec une soupe mijotée tout l'après-midi et engloutie par les marcheurs au retour de leur petite virée dans les bois aux alentours du chef-lieu, le froid de saison ayant réveillé les appétits.



Et plus récemment le 12 Juillet, la traditionnelle randonnée. La chaleur accablante qui avait sévi la semaine précédente a sûrement effrayé quelques randonneurs car la participation était en légère baisse. Le parcours était assez vallonné et un peu plus long que d'habitude, mais permettait d'apprécier différents points de vue du village depuis certains points dominants notamment le sommet de Sallongy depuis le réservoir du Mont. A cet endroit, chacun pouvait « récupérer » lors de la pause en dégustant charcuterie, fromage et gâteaux mis à la disposition des randonneurs le tout accompagné de boissons variées. A l'arrivée, les plateaux-repas étaient servis aux marcheurs et non marcheurs.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations notamment le 6 Décembre pour la journée « Tomme blanche, Pot-aufeu, Polenta ».

A bientôt **L'équipe de THUSY ANIMATION** 



## L'ÉCOLE PRIMAIRE DE THUSY : LA FÊTE DE L'ÉCOLE

L'école a accueilli le samedi 20 juin, un public nombreux venu assister au spectacle réalisé par les enfants.

Cette année encore l'équipe enseignante a tout fait pour nous offrir un spectacle riche en chants et danses. Far West et Monsieur lapin étaient donc au rendez-vous.





La Municipalité a eu le plaisir d'offrir aux élèves de CM2 un dictionnaire bilingue pour la poursuite de leurs études.

La journée s'est poursuivie par le traditionnel repas organisé par l'APE avec son équipe de bénévoles.

A l'année prochaine pour un nouveau spectacle.

## **ACTEURS ÉCONOMIQUES**

### Nouveauté à Croisonnaz

Prisca et sa collaboratrice Alexandra vous accueilleront chaque jour de la semaine du lundi au samedi dans l'ambiance sereine et conviviale

du salon de coiffure « Un Temps pour Soi ...».

En plus des services traditionnels,

venez découvrir la coloration végétale 100% naturelle, le massage du cuir chevelu, la coupe énergétique..





## **ENOLA TP**

Installé à Thusy, met tout son savoir faire à la disposition des particuliers et des entreprises pour vos travaux en Savoie et Haute-Savoie de :

- Terrassement
- Maconnerie
- Aménagements exterieurs
- Réseaux
- VRD
- Assainissement

2304 Route de la Combe • 74150 THUSY

Tél.: 04.50.10.66.23 / 06.46.62.72.28

http://www.enolatp.fr







VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER POUR ÊTRE PRÉSENT GRATUITEMENT DANS LE PROCHAIN TILLEUL

Jean-Yves Laplace - E-mail: jylaplace@yahoo.fr - 06 29 09 34 36

## ÉTAT-CIVIL



LAVE Maé ......le 19 mai 2015 BLANC Rosamé .....le 1 juillet 2015

## **MARIAGES:**



## DÉCÈS:

Mme BONNET ép. DEMEZ Francia.	le 16 mai 201
M. CECCHET Alexandre	le 23 mai 201
Mme VEYRAT-MASSON Huguette.	le 1er août 201

## **ÉVÉNEMENT 2015**

## **CINÉMA DE PLEIN AIR À THUSY**

La Communauté de Communes du Canton de Rumilly, propose depuis quelques années un rendez-vous cinématographique plein air dans la période estivale. Le samedi 18 juillet Thusy a accueilli cet événement. Le film de dessin animé « Turbo » a été projeté dans la cour de l'école à 22h00 par l'équipe de cinébus 74. Installés sur la pelouse, les spectateurs, petits et grands, ont partagé un moment sympathique. Le cadre s'y prêtait bien. Plus tôt dans l'après-midi, le dessinateur Annécien Gilles GOZZER et la photographe Béatrice CAFIERI ont animé des ateliers sur le thème de la construction de l'image. Dans le même temps, les membres du centre de loisirs intercommunal « Les 3 p'tits points », qui regroupe les communes de Vaulx, Saint-Eusèbe et Thusy, s'activaient derrière la buvette. Ils ont proposé des boissons fraîches ainsi que des gourmandises. L'événement a rassemblé près de 400 personnes et a été couvert par la radio FMR et l'hebdo des Savoies. Mr. Morisot, Vice-président de la communauté de communes, ainsi que Mme AMBROSIONI-RABASSO et MR. ALLARD de la mairie de Sales, étaient présents.

Avec des boîtes à thé, à chaussures récupérées à la maison, de toutes formes et de toutes dimensions, différentes images ont été "capturées" dans la cour de l'école.

« Le sténopé est l'origine de la photographie. Il se présente sous la forme d'une boîte dont l'une des faces est percée d'un trou minuscule qui laisse entrer la lumière. Depuis toujours le principe de la photographie est le même; Seuls les supports ont changé, et la technique a apporté confort rapidité et qualité. Aujourd'hui, l'image fait partie de notre quotidien, elle est une façon de transmettre des messages et presque une écriture. Cependant, appareil photo en main, on déclenche, on redéclenche sans précision et bien souvent sans discours.

Le sténopé aide à comprendre la formation d'une image, il donne un sens à l'acte de photographier, permet de réfléchir à une construction d'image et de prendre le temps de la réaliser.

Le cheminement est magique, il émerveille les grands comme les petits. En complétant ce procédé par des moyens techniques actuels, la créativité est sans limite. » Ainsi avec Béatrice CAFIERI, pour la photographie, et Gilles GOZZER pour le dessin, les participants, adultes et enfants confondus ont expérimenté la création d'une image et ont échangé autour de la notion de représentation.

CONTACT: • Béatrice CAFIERI - Photographe - CRAN-GEVRIER - 06 21 51 48 46 - Déssinateur - Annecy-le-Vieux - 06 09 06 38 09









## FÊTE DE LA MUSIQUE

Tendance plutôt rock pour cette édition 2015, assortie d'un beau mélange des genres.

Le public, venu très nombreux comme à l'accoutumée, a pu admirer en premier lieu le travail de l'école de musique nouvellement crée à Thusy (EMAA). Il a pu assister ensuite à la prestation de quatre groupes locaux : Iceroad, Myr' and Boy, Red Retam et Loones & Co.

Tonin Polignier, interprète de chansons françaises, a assuré avec succès l'animation de la soirée afin d'éviter les temps morts entre les groupes, soirée qui s'est finalement terminée dans le style electro, avec le groupe Noisy Boys, qui a su chauffer son jeune public pour oublier un instant la

température peu clémente en ce premier soir d'été...

L'organisation de cette fête de la musique a été conjointement menée par la municipalité, Thusy Animation et Thusy Café, qui tiennent à remercier les nombreux bénévoles, issus ou non du milieu associatif, qui ont participé à la réussite de cet événement.

Rendez-vous l'année prochaine, ambiance assurée!



## **AGENDA 2015**



4 septembre ...... Forum des associations Municipalité de St Eusèbe
6 septembre ...... Anniversaire de Marché Thusy Café
11 novembre ...... Cérémonie Municipalité
28 novembre ..... Soirée Choucroute APE
06 décembre ..... Journée Savoyarde Thusy Animation
13 décembre ..... Marché de Noël Thusy Café

## Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Le lundi : de14h00 à 19h00 Le mardi : de 09h00 à 12h00 Le Jeudi : de 14h00 à 18h00 Le vendredi : de 10h00 à 13h00

Fermé le Vendredi pendant les vacances scolaires.

Permanence de monsieur le maire:

Monsieur le maire reçoit uniquement sur rendez-vous

Renseignements sur: www.thusy.fr

## THUSY À DÉCOUVRIR

## NOS FUTURS CHAMPIONS...TRISTAN CHAMPEAU ET L'ATHLÉTISME

Nous sommes en avril 2010. Alors que son père et son oncle participent au Marathon du Lac d'Annecy, Tristan s'inscrit à la course à pied des jeunes. Toute sa famille est émue en le voyant surgir en tête dans le dernier virage. Tristan CHAMPEAU, habitant le Chef-Lieu de Thusy, fête sa 1ère course par une 1ère victoire à l'âge de 7 ans.

Pour sa 2<sup>ème</sup> participation en Avril 2011 à la course des jeunes du Marathon d'Annecy, Tristan valide ses performances par une 2<sup>ème</sup> victoire.

Tristan se découvre alors une passion pour l'athlétisme et intègre l'AHSA Annecy / Rumilly (Annecy Haute Savoie Athlétisme). Depuis, il enchaîne de très bons résultats.

Lors des différentes manifestations USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires) avec l'école de Thusy, Tristan remporte 3 fois l'or à Motz (73) et termine 2ème du département en 2011 et en 2013.

Pour sa rentrée en 6ème, avec l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) du collège de Poisy, Tristan rafle 4 médailles d'or aux jeux départementaux d'Evian : 1<sup>er</sup> au saut en longueur, 1<sup>er</sup> au lancer de javelot, 1er aux 50m et 1er aux 1000 m.



Grâce à l'AHSA, Tristan a franchi un nouveau cap en appréciant le sérieux, la rigueur et le professionnalisme des entraînements. Ses bons résultats

en témoignent, avec un 3'21" aux 1000 m, ce qui le situe à la 3ème place du département et le sélectionne en équipe départementale de Haute-Savoie.

Aujourd'hui, les compétitions se déroulent à Lyon dans des stades couverts homologués et Tristan doit faire sa place parmi l'élite régionale et nationale.

Dans quelques temps, Tristan devra peut-être choisir entre ses deux passions : le football et l'athlétisme...

A ce jour, sa jeune sœur Marilou, s'est mise à courir dans notre village, « autour de la Fruitière » et souhaite également intégrer le club d'athlétisme de son frère. Ce choix est-il influencé par Tristan ?

Tristan, continue à vivre tes passions car

« Le sport est dépassement de soi. Le sport est école de vie».

## **QUE DEVIENNENT T'ILS?**

Mathis IBO novembre 2014 numéro 40. Suite à des blessures à répétition, aux genoux, Mathis a été contraint de quitter le centre de formation D'Aix Maurienne Savoie Basket.

Mathis va continuer à jouer au basket à Rumilly mais de manière moins intensive. En effet, il veut se consacrer davantage à sa formation scolaire et professionnelle. **Bonne continuation à toi Mathis!** 

Ce numéro a été réalisé par la commission communication :

J. MUGNIER, C. CADOUX, M-L. BEAUVARLET, M. LAPERRIERE, C. ROSSET, J-Y. LAPLACE, L. SAKHO, C. THIEBAUT, C. GRENAT-PETIT-ANDRÉ
- Imprimé par L'imprimerie Gutenberg à Meythet - Tirage : 500 exemplaires

## RESERVEZ VOTRE DIMANCHE



## 6 SEPTEMBRE 2015 À PARTIR DE 10H



## LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS

FÊTE SES 3 ANS ET PROPOSE SON ASSIETTE REPAS DE PRODUITS LOCAUX

Votre plateau repas sera confectionné par les producteurs pour vous faire découvrir leurs produits

## APÉRO:

Bière : *Stéphanie* Pizza : *Catherine* 

#### **REPAS:**

Tomates cerise et accra : *Delphine & Constance*Gougère à la mousse d'escargot : *Stéphane*Tartines du pêcheur : *Adrien* 

Diot, pommes de terre : Anthony, Delphine & Daffy

Tomme de brebis : Emmanuelle

#### **DESSERT:**

Yaourt à la grecque et au miel, cookies au miel : Cédric & Nathalie



PRIX : 12 € par adulte et 9 € par enfant (apéro et café en moins)

Réservation jusqu'au 30 août 2015

au 06 86 20 61 44, par mail thusycafe@gmail.com